

Paiement Le montant total de la facture doit être réglé au plus tard le 15 juin 2023. En cas de non-paiement pour cette date, l'inscription sera automatiquement annulée et les frais engagés facturés.

Aide Financière Une demande peut être envoyée à l'adresse des inscriptions ci-dessous et sera traitée de la manière la plus discrète.

Documents Toutes les personnes inscrites recevront quelques jours **Avant le départ et après paiement** : une lettre d'information, la carte de participation et l'étiquette pour les bagages
Et dans le car : le foulard et le carnet du pèlerinage.

Contacts

Pèlerins malades	: Christian Roduit 078/846.30.87
Hospitaliers (ères)	: Jean-Paul Bruchez 079/221.15.07
Chorale	: Valérie Maillard 077/442.45.74
Pèlerins	: Sophia Demierre 079/701.19.67
Prêtres	: José Mittaz 079/415.13.64
Jeunes de Lourdes	: Gaëtan Steiner 077/446.31.09
Groupe Ados	: Philippe Valax 079/733.07.83
Groupe Enfants	: Chantal Salamin 078/763.93.76
Groupe Familles	: Valérie Gianadda 076/515.55.55

Divers

Coordination	: Eric Germanier 079/433.27.10
Liturgie	: José Mittaz 079/415.13.64
Contact Jura	: Francine Girardin 032/951.10.69
Contact Fribourg	: Sophia Demierre 079/701.19.67
Contact Genève, Vaud	: Jean-Marc Beffa 079/558.99.72
Contact Valais	: Anne-Chantal Voeffray 079/748.89.29

Retour Voeffray Anne-Chantal
Inscriptions Pèlerinage d'été de la Suisse Romande à Lourdes
Pour tous Route de l'Abbaye 36
1963 Vétroz
079/748.89.29
inscriptions@pele-ete-lourdes.ch

Pèlerinage d'été interdiocésain de Suisse romande

Présidé par
Mgr Charles Morerod:
évêque LGF



scan me



+4179 748 89 29
pele-ete-lourdes.ch
inscriptions@pele-ete-lourdes.ch

16 – 22
07. 2023

CONDITIONS GENERALES 2023

Car Le transport se fait en car Buchard. Départ entre le vendredi soir 14 juillet et le dimanche 16 juillet selon les différents groupes. Retour le samedi 22 juillet dans la journée avec des horaires différents selon les groupes.

Aucune réduction ne sera accordée pour un voyage simple course.

Assurance Annulation **L'assurance annulation est obligatoire pour notre pèlerinage.**
Si vous possédez votre propre assurance, vous pouvez renoncer à souscrire à notre assurance annulation de 40.- Nous déclinons toute responsabilité pour les personnes non ou mal assurées.
En cas d'annulation pour motifs suivants : décès famille direct, maladie/accident avec certificat médical et avec notre assurance annulation : 120.- vous seront facturés (Fr. 40.- de l'assurance + Fr. 80.- de frais administratifs.)
En cas d'annulation **dans tous les autres cas que ceux ci-dessus**, les frais sont calculés comme suit :
Du 05.06.23 au 25.06.23 = 35% du montant à régler
Du 26.06.23 au 04.07.23 = 50% du montant à régler
A partir du 05.07.23 = 100% du montant à régler

Assurance Rapatriement Tous les pèlerins sont assurés d'office pour le rapatriement en complément de l'assurance maladie personnelle. Chaque pèlerin doit avoir avec lui sa carte d'identité.

Responsabilité La direction du pèlerinage décline toute responsabilité pour les dommages (accidents, pertes, vols, retards...) qui pourraient survenir au cours du voyage et à Lourdes. Il en va de même pour les changements qui devraient être apportés au programme en cas de force majeure (grèves, intempéries...)

Mesures Sanitaires En fonction des mesures sanitaires en vigueur, nous serons tenus de respecter les exigences de la France et de la Suisse. En cas de non-respect de ces mesures, **aucun frais ne vous sera remboursé.**

Document D'identité Une carte d'identité ou un passeport est indispensable pour ce voyage, **date d'expiration après le 23 juillet 2023.**
Pour les pèlerins ne faisant pas partie de l'Espace Schengen, un visa est indispensable.

Repas durant Le voyage De jour Dans les cars à l'aller, les pèlerins prendront avec eux leur pique-nique. Des pauses seront prévues. Pour le retour, un panier repas sera donné par l'hôtelier.

Pèlerins Malades Les pèlerins malades désirant participer au pèlerinage sont priés de s'inscrire le plus vite possible afin de recevoir dans les meilleurs délais les formulaires nécessaires.
Attention au délai d'inscription : **30 mai 2023**
Ils voyagent dans des cars adaptés et sont logés à l'Accueil Notre-Dame.

Notre site Internet pele-ete-lourdes.ch
Il est également possible de s'inscrire, dès maintenant sur notre site du pèlerinage sous la rubrique inscription ou par le QR code qui se trouve au fond de ce document.

Délai d'inscription **15 mai pour les hospitaliers (ères), 30 mai pour les pèlerins malades, 05 juin pour tous les autres groupes.**

Dons pour Les malades Les personnes qui souhaitent aider financièrement des malades à se rendre à Lourdes peuvent envoyer leurs dons à l'organisation : Pèlerinage d'été à Lourdes
Aide aux malades : CH32 8080 8006 7751 6948 9

<u>Tarifs</u>		
Pèlerin malade Accueil Notre-Dame*		Fr. 400.-
Accompagnant malade Accueil Notre-Dame		Fr. 660.-
Hospitalier (ère)		Fr. 760.-
Hospitalier (ère) 18-25 ans*		Fr. 360.-
Adulte groupe familles dès 16 ans		Fr. 780.-
Ado groupe familles de 12-15 ans*		Fr. 430.-
Enfant groupe familles de 2-11 ans*		Fr. 210.-
Ado groupe ado au camp 12-16 ans*		Fr. 280.-
Ado accompagnant		Fr. 430.-
Jeune de Lourdes de 16-22 ans*		Fr. 350.-
Jeune de Lourdes accompagnant		Fr. 500.-
Pèlerin adulte dès 16 ans		Fr. 850.-
Pèlerin jeune de 12-15 ans		Fr. 580.-
Pèlerin enfant de 2-11 ans*		Fr. 210.-
Chambre seule		Fr. 200.-

MERCI Participation financière de la Fondation Genton où autre*